



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Recteur de l'académie de Bordeaux,  
Chancelier des universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les Recteurs d'académie  
Division des examens et concours  
(Bureaux des sujets et d'organisation niveau IV)  
Monsieur le Directeur du S.I.E.C.  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale de l'enseignement technique  
Mesdames et Messieurs les chefs de centre  
d'examen

Bordeaux, le 10 février 2017

Direction des  
Examens et concours

- DEC 3 -  
Examens Professionnels  
Niveaux IV et V  
Affaire suivie par  
Jean-Claude MANDEMENT  
Téléphone  
05 57 57 87 66  
Mél  
[ce.dec3@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dec3@ac-bordeaux.fr)

- DEC 5 -  
Bureau des sujets  
Affaire suivie par  
Nicolas MARININI  
Téléphone  
05 57 57 39 22  
Mél  
[ce.dec5@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dec5@ac-bordeaux.fr)

- IEN -  
Responsable de  
la filière  
F. METHÉE  
Mél  
[fabrice.methee@ac-bordeaux.fr](mailto:fabrice.methee@ac-bordeaux.fr)

5, rue Joseph  
de Carayon-Latour  
CS 81499  
33060 Bordeaux Cedex

**Objet :** circulaire d'organisation du baccalauréat professionnel spécialité  
Techniques d'interventions sur installations nucléaires, session 2017.

**Références :** arrêté de création du 12 mars 2014 portant création de la  
spécialité « techniques d'interventions sur installations nucléaires » de  
baccalauréat professionnel

L'académie de Bordeaux est chargée du pilotage national de cette spécialité.

### **I - Calendrier**

Le calendrier de la Métropole, de la Réunion et de Mayotte se trouve en annexe  
1.

### **II - Centres d'examen**

Les centres d'examen pourront être choisis parmi les lycées professionnels  
publics préparant au baccalauréat professionnel spécialité Techniques  
d'Interventions sur Installations Nucléaires, ou pour les élèves des lycées privés  
sous contrat et les candidats des centres de formation d'apprentis dans leur  
établissement d'origine (cf. note de service 87.447 du 29-12-1987-BO du 7-01-  
1988).

### **III - Organisation des épreuves**

(cf règlement d'examen en annexe 2)

## **1. Épreuve E2-U2 : préparer un chantier en environnement nucléaire (coefficient 7)**

Type d'épreuve : écrit

Durée : 4h00

Cette épreuve est constituée de deux sous-épreuves :

- **Sous-épreuve E21** : Pré-étude et mise en conformité du chantier  
Coefficient : 3 – durée : 1h30
- **Sous-épreuve E22** : Préparation des interventions  
Coefficient : 4 – durée : 2h30

L'évaluation prend appui sur un dossier technique de base.

### **Modes d'évaluation**

#### **Sous-épreuve E21 :**

##### **- Évaluation ponctuelle : écrite d'une durée de 1 heure30.**

- Pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public ;
- Pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.

##### **- Contrôle en cours de formation :**

- Pour les candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité.

#### **Sous-épreuve E22 :**

##### **- Évaluation ponctuelle : écrite d'une durée de 2 heure30.**

- Pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public ;
- Pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.

##### **- Contrôle en cours de formation :**

- Pour les candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité.

## **2. Épreuve E3-U3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel (coefficient 10)**

Cette épreuve est composée des 4 sous-épreuves suivantes :

### **Sous-épreuve E31-U31 : Gérer, communiquer, rendre compte - coefficient 2**

Il s'agit de vérifier les compétences du candidat liées à :

- l'analyse et la présentation d'un accident survenu dans une installation nucléaire,
- l'utilisation des outils de communication habituellement utilisés dans l'entreprise.

CP3.1 Informer sa hiérarchie du déroulement des interventions

CP4.4 Réagir en cas d'incident ou d'accident

## MODES D'ÉVALUATION

**Ponctuelle orale (durée 30 min) :** exposé 10 minutes, entretien 20 minutes.

Pour les candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.

Elle repose sur la présentation d'un dossier d'activité qui sera mis à disposition des membres de la commission d'évaluation huit jours avant la date de l'épreuve.

**Contrôle en cours de formation :** l'évaluation s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation, organisée par l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. Les conditions de réalisation et les critères d'évaluation sont décrits ci-dessous.

**1ère partie de l'évaluation :** situations de travail effectuées en entreprise.

Cette partie concerne l'évaluation des compétences mises en œuvre lors de la réalisation d'activités découlant de la contractualisation entre l'établissement de formation et entreprise.

L'évaluation s'effectue au cours des périodes de formation en entreprise et porte sur la totalité des situations de travail réalisées par le candidat.

Les activités professionnelles sont consignées dans le livret de suivi.

Lors de la dernière période de formation en entreprise, les compétences CP3.1 et CP4.4 sont évaluées conjointement par le tuteur et le membre de l'équipe pédagogique chargé du suivi du candidat.

Les professeurs concernés et les tuteurs de l'entreprise déterminent conjointement, l'appréciation et la note sur 20 points pour cette partie.

**2ème partie de l'évaluation :** elle concerne l'évaluation des parties constitutives du dossier de synthèse.

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix et son organisation relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique, dans le courant de la dernière année de formation.

Les évaluateurs proposent une note sur 10 points pour cette partie.

**3ème partie de l'évaluation :** oral de présentation des travaux réalisés.

Présentation orale du rapport (sur 10 points : exposé 10 minutes, entretien 20 minutes).

### **Sous-épreuve E32-U32 : Intervenir en environnement nucléaire**

Cette unité est une épreuve pratique d'une durée de 4 heures, de coefficient 6.

L'objectif de cette sous-épreuve est de placer le candidat en situation d'intervention au sein d'une équipe sur un chantier de logistique de maintenance nucléaire, de gestion de déchets des industries nucléaires, de démantèlements d'installations nucléaires ou de travaux particuliers liés à un environnement nucléaire.

Elle permet de vérifier que le candidat a acquis tout ou partie des compétences suivantes :

- CP2.3 Respecter l'organisation matérielle de l'intervention
- CP4.1 Mettre en œuvre des matériels
- CP4.2 Assurer l'évacuation des déchets
- CP4.5 Réaliser des opérations de maintenance
- CP5.1 Contrôler les paramètres physiques de l'environnement
- CP5.2 Participer au contrôle de la qualité
- CP5.3 Participer au contrôle final

## **MODES D'ÉVALUATION**

**Évaluation ponctuelle** : épreuve pratique d'une durée de 4 heures.

**Contrôle en cours de formation** : l'évaluation s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation, elle est élaborée et organisée par l'équipe enseignante chargée des enseignements technologiques et professionnels.

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix et son organisation relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique, elle se déroulera au cours du dernier tiers de l'ensemble de la formation.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les documents éventuellement rédigés par le candidat lors de l'évaluation,
- une fiche d'évaluation du travail réalisé.

Il appartient à chaque centre de préparer les situations de travail et la documentation technique de la sous-épreuve E32 en fonction des équipements dont il dispose.

Une attention particulière sera portée aux problèmes de sécurité.

### **Sous-épreuve E33-U33 : Economie Gestion**

Cette unité est une épreuve **écrite d'une durée de 2h**, de coefficient 1.

### **Sous-épreuve E34-U34 : Prévention santé environnement**

Cette unité est une épreuve **écrite d'une durée de 2h**, de coefficient 1.

Les sous-épreuves E33 et E34 répondent aux consignes données au niveau national.

### **Rôle du professeur ressource**

Chaque responsable d'établissement met à sa disposition, durant le déroulement des épreuves pratiques, un de ses professeurs dit professeur ressource.

Ce dernier veille au bon déroulement des épreuves pratiques et apporte aux examinateurs toute assistance technique. Il fournit, si nécessaire, les matériels et les matières d'œuvre.

Ce professeur n'a pas vocation à intervenir dans l'interrogation ni dans l'évaluation des candidats. Il doit rester d'une neutralité absolue.

## **IV – Remarques générales**

Les établissements fourniront les dossiers scolaires ainsi que les fiches d'évaluation jointes en annexe 3 (documents de synthèse de l'épreuve E3) et les attestations de stages.

Conformément à l'article D.337-93 du code de l'éducation, le jury est présidé par un enseignant chercheur.

Le président du jury peut-être assisté ou suppléé par des présidents adjoints choisis par le recteur parmi les professeurs agrégés et assimilés ou les membres de la profession intéressée ou parmi les professeurs du corps de lycée professionnel et assimilés et les professeurs certifiés et assimilés.

Le jury est composé de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage et pour un tiers au moins de membres de la profession intéressés par le diplôme, choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

L'inspecteur de l'éducation nationale veillera au bon déroulement de l'examen.

À l'issue de cette session, un bilan sera effectué. Je vous prie de bien vouloir me faire connaître toutes difficultés que les présentes dispositions auraient pu engendrer.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
La directrice des examens et  
concours  
Pour la directrice des examens et  
concours,  
Le directeur adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Marcillac', written over a horizontal line.

Romain MARCILLAC

## Liste des annexes

<b>Annexe n°</b>	<b>Nom de l'annexe</b>	<b>Page</b>
Annexe 1	Calendrier national	7
Annexe 2	Règlement d'examen	8
Annexe 3	Livret de synthèse épreuve E3	9
Annexe 4	Dossier de préparation (à envoyer par les DEC avec les convocations)	14
Annexe 5	Livret d'évaluation E3	20
Annexe 6	Fiches d'évaluation CCF	26

**Session de juin 2017**

## CALENDRIER DES EPREUVES

## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

**TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES**

## METROPOLE-MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	15 juin 2017	9 h 30 à 12 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	15 juin 2017	14 h à 16 h	écrite
Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel – E3 - Prévention-santé-environnement – U34	16 juin 2017	9 h 30 à 11 h 30	écrite
- Économie-gestion – U33	16 juin 2017	14 h à 16 h	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	19 juin 2017	10 h à 11 h 30	écrite
Préparer un chantier en environnement nucléaire - E2 - Pré-étude et mise en conformité du chantier – U21	20 juin 2017	10 h à 11 h 30	écrite
- Préparation des interventions – U22	20 juin 2017	13h30 à 16h	écrite
Épreuve scientifique et technique – E1 - Mathématiques – U11	<u>Du lundi 29 mai au vendredi 9 juin 2017</u>	Durée : 1 h	écrite et pratique
- Sciences physiques et chimiques – U12		Durée : 1 h	écrite et pratique
Intervenir en environnement nucléaire – U32	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Gérer, communiquer, rendre compte – U31		Durée : 30 minutes	orale
Langue vivante – U4		Durée : 20 minutes*	orale
Épreuve facultative de langue vivante – UF1		Durée : 20 minutes*	orale
Épreuve d'éducation physique et sportive – U7			pratique
Épreuve facultative d'éducation physique et sportive – UF2			pratique et orale

\* La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

**Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.**

CALENDRIER DES EPREUVES

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

**TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES**

LA REUNION

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Français - U51	15 juin 2017	10 h 30 à 13 h	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52	15 juin 2017	15 h à 17 h	écrite
Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel – E3 - Prévention-santé-environnement – U33	16 juin 2017	10 h 30 à 12 h 30	écrite
- Économie-gestion – U33	16 juin 2017	15 h à 17 h	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	19 juin 2017	11 h à 12 h 30	écrite
Préparer un chantier en environnement nucléaire - E2 - Pré-étude et mise en conformité du chantier - U21	20 juin 2017	11 h à 12 h 30	écrite
- Préparation des interventions – U22	20 juin 2017	14 h30 à 17 h	écrite
Épreuve scientifique et technique – E1 - Mathématiques – U11	<u>Du lundi 29 mai au vendredi 9 juin 2017</u>	Durée : 1 h	écrite et pratique
- Sciences physiques et chimiques – U12		Durée : 1 h	écrite et pratique
Intervenir en environnement nucléaire – U32	<u>A compter du 6 juin 2017</u>	Durée : 4 h	pratique
Gérer, communiquer, rendre compte – U31	A l'initiative des académies	Durée : 30 minutes	orale
Langue vivante – U4		Durée : 20 minutes*	orale
Épreuve facultative de langue vivante – UF1		Durée : 20 minutes*	orale
Épreuve d'éducation physique et sportive – U7			pratique
Épreuve facultative d'éducation physique et sportive – UF2			pratique et orale

\* La durée totale de l'épreuve est de 20 minutes dont 5 minutes de préparation.

**Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLÉAIRES			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>E1 : Épreuve scientifique et technique</b>		4						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	2	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences Physiques et Chimiques	U12	2	CCF		Ponctuel pratique écrit	1h	CCF	
<b>E2 : Préparer un chantier en Environnement Nucléaire</b>		7						
Sous-épreuve E21 : Pré-étude et mise en conformité du chantier	U21	3	Ponctuel écrit	1h30	Ponctuel écrit	1h30	CCF	
Sous-épreuve E22 : Préparation des interventions	U22	4	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
<b>E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>		10						
Sous-épreuve E31 : Gérer, Communiquer, Rendre compte	U31	2	CCF		Ponctuel oral	30 mn	CCF	
Sous-épreuve E32 : Intervenir en Environnement Nucléaire	U32	6	CCF		Ponctuel pratique	4h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Économie - Gestion	U33	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	30 mn	CCF	
Sous-épreuve E34 : Prévention Santé Environnement	U34	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
<b>E4 : Épreuve de langue vivante</b>	U4	2	CCF		Ponctuel oral		CCF	
<b>E5 : Épreuve de Français, histoire et Géographique</b>		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire, Géographie et Éducation Civique	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
<b>E6 : Épreuve : Arts Appliqués et Cultures Artistiques</b>	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
<b>E7 : Épreuve d'Éducation Physique et Sportive</b>	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
<b>Épreuve facultative de langue vivante</b>	UF1		Ponctuel oral	20 mn (1)	Ponctuel oral	20 mn(1)	Ponctuel oral	20 mn (1)

SESSION 2017

---

## BAC PROFESSIONNEL

---

### Section : TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES

« Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu  
professionnel »

Coefficient : 10

# E3

---

#### Synthèse des Sous-épreuves

U31, U32, U33 et U34

### Livret de synthèse Épreuve E3

*Ces documents sont à compléter par l'équipe pédagogique.*

*Ils permettent d'effectuer le suivi et l'évaluation du candidat en  
établissement.*

*L'ensemble de ces documents doit être mis à la disposition du jury.*

Nom	Prénom	Numéro du candidat	Date
-----	--------	--------------------	------

## RECOMMANDATIONS

Pour l'épreuve E3, le Contrôle en Cours de Formation prévoit 4 sous-épreuves :

- **Sous-épreuve U31 : Gérer, communiquer, rendre compte**
- **Sous-épreuve U32 : Intervenir en environnement nucléaire**
- **Sous-épreuve U33 : Économie gestion**
- **Sous-épreuve U34 : Prévention, santé, environnement**

La participation de professionnels à l'évaluation des sous-épreuves d'évaluation U31 et U32 est souhaitable.

À l'issue de cette situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les documents éventuellement rédigés par le candidat lors de l'évaluation,
- une fiche d'évaluation du travail réalisé.

Remarque : ces notes devront être reportées sur les fiches d'évaluation.

L'ensemble des documents devra être mis à la disposition du jury qui pourra le consulter au moment de la délibération.

La note globale proposée au jury pour les 4 sous-épreuves U31, U32, U33 et U34 seront accompagnées des grilles d'évaluation.

Le jury, après examen éventuel des documents fournis, formule toutes remarques et observations et arrête la note finale.

Caractéristiques des différentes situations d'évaluation U31 et U32 :

situation	période	Durée recommandée	Coef
<b>U31</b> Gérer, Communiquer, Rendre-compte	Dernière Période de Formation en milieu professionnel	Formation en entreprise + rapport + exposé 10 minutes, entretien 20 minutes	2
<b>U32</b> Intervenir en environnement nucléaire	Dernier Tiers de l'ensemble de la formation	4h (max)	6

## SOUS-ÉPREUVE U31 « GERER, COMMUNIQUER, RENDRE COMPTE »

Coefficient 2 ; durée recommandée 30 minutes (exposé 10 minutes, entretien 20 minutes)

LE CANDIDAT
<b>NOM</b> : .....
<b>Prénom</b> : .....

DATE DU DÉROULEMENT DE LA SITUATION D'ÉVALUATION : .....
---

### Contenu de la sous-épreuve

La réalité des activités conduites dans contexte professionnel ciblant des chantiers de travaux s'effectuant dans un environnement nucléaire (logistique nucléaire, assainissement /décontamination d'installations, gestion des déchets, démantèlement) ne peut apparaître dans toutes ses dimensions que dans les entreprises. L'appréhender suppose que le candidat ait été, au cours de sa formation ou de son expérience professionnelle, confronté aux outils et aux contraintes des activités accomplies en environnement nucléaire.

Elle permet de vérifier que le candidat a acquis tout ou partie des compétences suivantes :

GRILLE D'ÉVALUATION		
Compétences à évaluer	Barème indicatif	
CP3.1 Informer sa hiérarchie du déroulement des interventions		
CP4.4 Réagir en cas d'incident ou d'accident		
	<b>TOTAL</b>	..... / 40
	<b>TOTAL</b>	..... / 20

APPRÉCIATIONS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
---------------------------------------

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE - LE PROFESSIONNEL (NOM PRÉNOM SIGNATURE)
--

# **SOUS-ÉPREUVE U32 « INTERVENIR EN ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE »**

Coefficient 6 ; durée recommandée 4h max

LE CANDIDAT
<b>NOM</b> : .....
<b>Prénom</b> : .....

DATE DU DÉROULEMENT DE LA SITUATION D'ÉVALUATION : .....
---

### **Contenu de la sous-épreuve**

L'objectif de cette sous-épreuve est de placer le candidat en situation d'intervention au sein d'une équipe sur un chantier de logistique de maintenance nucléaire, de gestion de déchets des industries nucléaires, de démantèlements d'installations nucléaires ou de travaux particuliers liés à un environnement nucléaire.

Elle permet de vérifier que le candidat a acquis tout ou partie des compétences suivantes :

<b>GRILLE D'ÉVALUATION</b>	
<b>Compétences à évaluer</b>	<b>Barème indicatif</b>
CP2.3 Respecter l'organisation matérielle de l'intervention	..... / 20
CP4.1 Mettre en œuvre des matériels	..... / 15
CP4.2 Assurer l'évacuation des déchets	..... / 15
CP4.5 Réaliser des opérations de maintenance	..... / 20
CP5.1 Contrôler les paramètres physiques de l'environnement	..... / 20
CP5.2 Participer au contrôle de la qualité	..... / 15
CP5.3 Participer au contrôle final	..... / 15
	<b>TOTAL</b> ..... / <b>120</b>
	<b>TOTAL</b> ..... / <b>20</b>

APPRÉCIATIONS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
---------------------------------------

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE - LE PROFESSIONNEL (NOM PRÉNOM SIGNATURE)
--

LE CANDIDAT
<b>NOM</b> : .....
<b>Prénom</b> : .....

<b>RÉCAPITULATIF DES COMPOSANTES DE L'ÉPREUVE E3</b>
--

SOUS-ÉPREUVE U31	..... / 40	..... / 20
SOUS-ÉPREUVE U32	..... / 120	..... / 20
SOUS-ÉPREUVE U33	..... / 20	..... / 20
SOUS-ÉPREUVE U34	..... / 20	..... / 20
<b>TOTAL :</b>	<b>..... / 200</b>	<b>..... / 20</b>

<b>Proposition de note :</b> (exprimée de zéro à vingt en points entiers ou en demi - points)	..... / 20
--	------------

APPRÉCIATIONS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
---------------------------------------

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (NOM PRÉNOM SIGNATURE)
---

# BAC PROFESSIONNEL

## TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES

# DOSSIER de PRÉPARATION DESTINÉ AUX CANDIDATS

Envoyé par les DEC avec la convocation

## ÉPREUVES

# E 2 (E21 – E22), U 31, U 32

CODE ÉPREUVE: E2, U31, U32		EXAMEN : BAC PRO	SPÉCIALITÉ : TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES
SESSION 2017	Sujet	ÉPREUVES : Préparer un chantier en Environnement nucléaire Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	<u>Calculatrice autorisée</u>
Durée : 8 h 30		Coefficient : 15	<b>Préparation</b> Page : 1 / 7

LISTE DU MATÉRIEL À FOURNIR POUR E2
-------------------------------------

- Un stylo bleu ou noir, des crayons de couleurs.
- Un critérium ou crayon papier, mines HB et 2H, une gomme.
- Une règle de 30 cm.
- Une équerre à 45° et un rapporteur.
- Une calculatrice.
- Un compas classique.
- Des feutres de **4 couleurs minimum**.

# U31

## **Suivi de la durée des PFMP**

### **Fiche d'information destinée au jury d'examen (document 1 – page XX).**

Cette fiche est renseignée par les professeurs principaux successifs (archivage par le DDFPT) :

- la durée à réaliser pour chaque élève est indiquée (durée réglementaire ou définie par positionnement) ;
- la durée effectuée est indiquée au fur et à mesure des PFMP ;
- s'il y a lieu, les PFMP supplétives sont proposées et le nombre effectué est indiqué ;
- la durée à réaliser peut être réduite par le recteur, sur demande de l'équipe pédagogique, transmise par le chef d'établissement, après avis de l'IEN de filière.

Elle accompagne les livrets de formation lors du jury de l'examen et est soumise aux mêmes règles d'anonymat que ceux-ci. Elle permet aux membres du jury d'examen de connaître la situation de chaque jeune vis-à-vis des exigences liées aux PFMP.

## DOCUMENT 1

Logo de l'établissement

# ATTESTATION PFMP À INTÉGRER AU LIVRET D'ÉVALUATION BAC PRO TIIN

**Ce document doit permettre le contrôle de la situation de tous les candidats sous statut scolaire.**

NOM ..... Prénom .....

Date et lieu de Naissance .....

## A suivi la formation menant au baccalauréat professionnel TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

Date d'entrée en formation : ..... / ..... / 20.....

*Situation du candidat s'agissant de l'OBLIGATION en matière de PFMP (22 semaines au total sur 3 ans, mais 10 semaines non compressibles dans le cas des bacs en 1 an pour les candidats issus de la voie scolaire).*

### En classe de 2<sup>nde</sup> :

Le candidat a effectué les semaines de formation en entreprise prévues **OUI** **NON**

Dans la négative, date de déroulement des périodes supplétives mises en place : .....

### En classe de 1<sup>ère</sup> :

Le candidat a effectué les semaines de formation en entreprise prévues **OUI** **NON**

Dans la négative, date de déroulement des périodes supplétives mises en place : .....

Copie de l'autorisation de dérogation si cette démarche a été faite (rappel\* de la procédure ci-après).

### En Terminale :

Le candidat a effectué les semaines de formation en entreprise prévues **OUI** **NON**

Dans la négative, date de déroulement des périodes supplétives mises en place : .....

Copie de l'autorisation de dérogation si cette démarche a été faite (rappel\* de la procédure ci-après).

**\*Rappel de la procédure :** en cas d'absence aux PFMP de cette dernière année il conviendra de faire rédiger par le candidat une demande de dérogation, exclusivement dans les cas de force majeure. Il joindra les justificatifs d'absence qui devront couvrir l'intégralité des périodes d'absence en stage. La durée à réaliser peut être réduite par le Recteur après avis de l'IEN de filière, sur demande de l'équipe pédagogique. Cette demande sera transmise par le chef d'établissement et adressée à Monsieur le Recteur à l'attention des services des examens et concours.

Cette démarche permettra, en cas d'accord d'obtenir une réduction partielle de la durée non accomplie. Au moment de la transmission de la demande, le chef d'établissement et l'équipe pédagogique émettront un avis circonstancié et indiqueront si de leur point de vue, le candidat sera évaluable après récupération partielle. Pour des problèmes de calendrier, la session de septembre pourra être proposée.

**En cas d'absence non justifiée, l'intégralité des séquences est à récupérer.**

Fait à ....., le ..... / ..... / 20

**Cachet de la Direction de l'établissement**

## **RÉDACTION du RAPPORT** 40 pages maximum (hors annexes)

Il s'agit de vérifier les compétences du candidat liées à :

- l'analyse et la présentation d'un accident survenu dans une installation nucléaire,
- l'utilisation des outils de communication habituellement utilisés dans l'entreprise.

Contenu
<p><b>Page de garde</b> : nom du stagiaire, diplôme préparé, établissement de formation <b>Attestation des stages</b> et inventaire des activités réalisées visé par le tuteur</p>
<p><b>A - Les activités professionnelles</b> (en liaison avec le livret de suivi)</p> <p>Le candidat complètera pour chaque activité professionnelle conduite ou accomplie en entreprise, les points suivants :</p> <p><b>D'un point de vue organisationnel</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le titre de la fiche ;</li><li>- la date de la réalisation ;</li><li>- le lieu de réalisation ;</li><li>- le type de chantiers de travaux en précisant si le travail s'est effectué dans un environnement de maintenance, de logistique nucléaire, d'assainissement / décontamination d'installations de gestion des déchets ou de démantèlement ;</li><li>- les conditions de réalisation :<ul style="list-style-type: none"><li>o le candidat exécute la tâche demandée en respectant la procédure prescrite ou les règles définies par l'entreprise ou le donneur d'ordre ou</li><li>o prépare et/ou met en œuvre et/ou contrôle la tâche demandée sous la responsabilité de sa hiérarchie.</li></ul></li></ul> <p><b>D'un point de vue des moyens techniques mis en œuvre et des méthodes utilisées</b> :</p> <p>1 Le contexte de réalisation de la situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- description du cadre</li><li>- description des tâches demandées, les résultats attendus</li></ul> <p>2 Quelle problématique professionnelle ?</p> <p>3 Les conditions de réalisation de la situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- moyens à disposition, outils à disposition, délais, personnes ressources</li><li>- la réalisation : Démarche, choix, décisions, essais</li><li>- traitement : Les éléments complexes, les aléas, incidents, imprévus</li></ul> <p>4 Les productions résultant de la situation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- résultats et productions obtenus</li></ul> <p>5 Analyse de l'action menée, analyse des risques professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- quels risques identifiés ?</li><li>- quelles mesures de prévention mises en œuvre ?</li><li>- réussites, difficultés ?</li></ul> <p>6 Décrivez votre compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- ce dont vous êtes maintenant capable après avoir fait cette activité</li></ul>
<p><b>B – Étude de cas (se reporter à l'annexe 5)</b></p> <p>Dans cette partie, le candidat présente un accident survenu dans une installation nucléaire basé sur des recherches documentaires.</p> <p>Le dossier de synthèse sera mis à disposition des membres de la commission d'évaluation huit jours avant la date de l'épreuve.</p>

LISTE DU MATÉRIEL À FOURNIR POUR U 32
---------------------------------------

- **Vêtement de TRAVAIL et équipement de protection** : chaussures de sécurité, lunettes, gants .... **SONT OBLIGATOIRES.**
- Un stylo bleu ou noir, des crayons de couleurs.
- Un critérium ou crayon papier, mines HB et 2H, une gomme.
- Une règle de 30 cm.
- Une équerre à 45° et un rapporteur.
- Une calculatrice.
- Un compas classique.
- Des feutres de **4 couleurs minimum.**

**SESSION 20.....**

---

# **BAC PROFESSIONNEL**

---

## **Section : TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLÉAIRES**

**« Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu  
professionnel »**

**Coefficient : 10**

# **E3**

---

**Sous-épreuve U31**

**GÉRER, COMMUNIQUER, RENDRE COMPTE (E31)**

Évaluation de la formation en milieu professionnel

**Livret d'évaluation**

*Ces documents sont à compléter par le tuteur et l'équipe pédagogique.*

*Ils permettent d'effectuer l'évaluation du candidat en entreprise ainsi que l'évaluation de son dossier.  
L'ensemble de cet outil de certification doit être mis à la disposition du jury.*

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date</b>
.....	.....	..... / ..... / 20.....

## COMMENT ÉVALUER la sous-épreuve U31 ?

### Évaluation :

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne « Indicateurs de performance » des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

Elle s'appuie sur un dossier réalisé par le candidat dont la structure est indiquée ci-dessous :

Contenu du dossier	Mode et support d'évaluation	
	C.C.F.	Barème Unique
A : Les activités professionnelles	Décrites dans le livret de suivi	<b>/ 60</b>
B : Une étude de cas	Rapport - Oral	<b>/ 20</b>

#### **A. Les activités professionnelles :**

Le candidat résumera l'ensemble des activités et des tâches professionnelles accomplies en entreprise du point de vue :

- organisationnel,
- des moyens techniques mis en œuvre,
- des méthodes utilisées.

#### **B. Étude de cas :**

Dans cette partie, le candidat présente un accident survenu dans une installation nucléaire basé sur des recherches documentaires.

**Le dossier de synthèse** sera mis à disposition des membres de la commission d'évaluation huit jours avant la date de l'épreuve.

#### **L'évaluation prend en compte :**

- l'exactitude de l'analyse du contenu des documents mis à sa disposition dans l'entreprise,
- le relationnel avec la hiérarchie,
- l'intégration, dans le descriptif des interventions réalisées, des procédures d'hygiène, de sécurité, de sûreté, de radioprotection et de respect de l'environnement mises en œuvre dans l'entreprise.
- la maîtrise d'un vocabulaire spécifique et d'une expression orale structurée, qui permettent :
  - lors de l'exposé, de traduire sans équivoque le résultat des analyses et/ou des propositions techniques,
  - lors de l'entretien, de transmettre des informations complémentaires aux membres de la commission d'évaluation et d'argumenter les choix effectués.

#### **Présentation orale du rapport**

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, sera d'une durée maximale de 10 minutes. Il sera suivi de 20 minutes d'entretien avec la commission d'évaluation.

## FICHE D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE LA P.F.M.P. - Partie A de la sous-épreuve U31

Nom et Prénom du candidat :		Avis formulé par le tuteur conjointement avec le professeur chargé du suivi			
<b>COMPÉTENCES ÉVALUÉES</b>  <b>CP3.1 Informer sa hiérarchie du déroulement des interventions</b>		<b><u>Critères d'évaluation de la compétence</u></b>		<b>Proposition de note</b> ... / 30	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte-rendu oral ou écrit approprié, conforme à l'organisation qualité</li> <li>- Maîtrise de l'information, identification et préservation des pièces justificatives en cas d'incident ou accident</li> <li>- Plan d'urgence mis en œuvre sur le chantier</li> </ul>			
Principales tâches mobilisant la compétence		Observations / commentaires		Positionnement + ← -	
Chaque tâche (en bleue) n'est pas obligatoirement évaluée		100% (V*)	66% (P*)	33% (E*)	0% (X*)
A1	T1.2 Informer sa hiérarchie des écarts constatés en termes de déroulement du chantier, de sécurité classique et/ou radiologique				
	T1.3 Informer la hiérarchie des remarques du client				
	T1.4 Assurer le suivi de sa dosimétrie individuelle et la comparer avec la valeur cible				
	T1.13 Contrôler le respect des objectifs de dosimétrie, de sécurité et de qualité vis à vis de son intervention				
	T1.14 Mesurer et rendre compte des écarts				
A2	T2.8 Identifier les écarts et organiser les corrections mises en œuvre avec l'accord de la hiérarchie et du client				
A5	T5.1 Appliquer les mesures de sauvegarde adaptées dès qu'un écart, un incident ou un accident est constaté et en conserver l'historique et/ou les pièces justificatives et les résultats associés				
	T5.2 Faire des contrôles radiologiques				
A6	T6.2 Proposer des améliorations sur l'environnement de son intervention				

COMPÉTENCES ÉVALUÉES		Avis formulé par le tuteur conjointement avec le professeur chargé du suivi				
<b>CP4.4 Réagir en cas d'incident ou d'accident</b>		<b>Critères d'évaluation de la compétence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parades proposées sont adaptées et conformes à la réglementation</li> <li>- La gestion d'un exercice de simulation est maîtrisée</li> </ul>	<b>Proposition de note</b> ... / 30			
	<b>Principales tâches mobilisant la compétence</b>	<b>Observations / commentaires</b>	<i>Positionnement</i> + ← -			
<b>Chaque tâche (en bleue) n'est pas obligatoirement évaluée</b>			100% (V*)	66% (P*)	33% (E*)	0 % (X*)
A1	T1.2 Informer sa hiérarchie des écarts constatés en termes de déroulement du chantier, de sécurité classique et/ou radiologique					
	T1.3 Informer la hiérarchie des remarques du client					
	T1.5 Appliquer les consignes issues de l'analyse des risques					
	T1.7 Arrêter le chantier en cas de danger grave et imminent					
	T1.8 Appliquer les procédures prescrites dans les documents qualité					
	T1.9 Adopter une posture réflexive permettant l'optimisation de son intervention (coûts, délais, déchets, radioprotection...)					
A4	T4.1 Démarrer, conduire et arrêter un outillage spécifique nécessaire aux travaux envisagés (métaux et béton)					
A5	T5.1 Appliquer les mesures de sauvegarde adaptées dès qu'un écart, un incident ou un accident est constaté et en conserver l'historique et/ou les pièces justificatives et les résultats associés					
	T5.4 Faire respecter les consignes de sûreté et de sécurité					

■ **Réussite totale** = correspond à une réussite complète ou quasi complète et jugée par le professeur d'un bon niveau par rapport à ce qui est demandé

■ **En cours d'acquisition** = signifie que l'apprenant a accompli une partie de la tâche mais qu'il a des lacunes qui ont de fortes chances de l'empêcher de réussir dans les situations où il aura à utiliser cette ressource

■ **Réussite partielle** = signifie que le niveau est suffisant par rapport à l'attendu pour que l'apprenant réussisse dans les situations où il aura à utiliser cette ressource

■ **Trop d'erreurs** = correspond à un niveau de réussite qui nécessite une reprise complète de la notion concernée

<b>Nom et Prénom du candidat :</b>		
<b>Proposition de note</b>	<b>Date :</b>	<b>... / 20</b>

**FICHE D'ÉVALUATION de L'ÉVALUATION DES PARTIES  
CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE SYNTHÈSE.  
Partie B de la sous-épreuve U31**

CRITÈRES D'ÉVALUATION					Notes proposées	Barème national indicatif
<i>Observations / commentaires</i>		<i>Positionnement</i>				
		+	←	-		
Parties constitutives du dossier de synthèse					...	/10

**FICHE D'ÉVALUATION de la PRÉSENTATION ORALE DES  
TRAVAUX RÉALISÉS  
Partie C de la sous-épreuve U31**

CRITÈRES D'ÉVALUATION					Notes proposées	Barème national indicatif
		<i>Positionnement</i>				
		+	←	-		
Exposé oral par le candidat	<b>Cohérence et rigueur de l'exposé</b> ⇒ introduction ; ⇒ présentation du candidat ; ⇒ présentation de l'entreprise ; ⇒ présentation du service ; ⇒ présentation de l'étude de cas ; ⇒ conclusion.				...	/5
	<b>Qualité de l'expression</b> ⇒ n'effectue pas la lecture de son dossier ; ⇒ utilise des notes ; ⇒ guide le jury dans l'utilisation du dossier ; ⇒ qualité du comportement non verbal.					
	<b>Utilisation des supports adaptés aux contenus à présenter</b>					
	<b>Vocabulaire clair et précis</b> ⇒ justification du choix du sujet ; exposé techniquement riche, langage professionnel ; ⇒ pertinence du choix des informations.					
	<b>Le candidat situe son action dans l'entreprise</b> ⇒ connaît la limite de ses interventions ; ⇒ sait se situer dans l'organigramme de l'entreprise.					
Entretien	<b>Le candidat répond aux questions</b> ⇒ compréhension des questions ; ⇒ valeur technique des réponses ; ⇒ maîtrise des thèmes abordés ; ⇒ capacité de répondre aux questions ; ⇒ capacité de compléter les parties obscures du dossier ; ⇒ autocritique, projet...				...	/5

<b>Proposition de note pour la sous-épreuve E31 arrondie au demi-point</b>	<b>Date :</b>	<b>... / 20</b>
--	---------------	-----------------

LE CANDIDAT

NOM : .....

Prénom : .....

**Fiche de synthèse  
De l'Évaluation de la Formation  
en milieu professionnel  
Sous-épreuve U31 – Coefficient : 2**

		Période de Formation en Milieu Professionnel	
		U31	
<b>Partie A</b>	<b>Les activités professionnelles</b>		<b>.... / 20</b>
	- Compétence C3.1	.... / 30	
	- Compétence C4.4	.... / 30	
<b>Partie B</b>	<b>Parties constitutives du dossier de synthèse</b>	.... / 10	<b>.... / 10</b>
<b>Partie C</b>	<b>Étude de Cas (épreuve orale)</b>	.... / 10	<b>.... / 10</b>
			<b>.... / 40</b>
<b>Note proposée au jury final pour la sous-épreuve U31</b> <b>Arrondie au demi-point</b>			<b>.... / 20</b>

	Nom, Prénom	Émargement
<b>Tuteur</b>		
<b>Professeur chargé du suivi</b>		
<b>Professeurs du domaine professionnel</b>		

## Sous-épreuve U32

### INTERVENIR EN ENVIRONNEMENT NUCLÉAIRE (E32)

**Contrôle en cours de formation**

**Grille d'évaluation**

SESSION 2017

SOUS-ÉPREUVE E32 - FICHE D'ÉVALUATION À CONSERVER AVEC LA COPIE

Établissement : (tampon)

Durée 4h00 - Coefficient : 6

Intervenir en environnement nucléaire

Nom et prénom du candidat:
Date de l'évaluation:

Consulter le référentiel des activités professionnelles pour obtenir le détail des tâches.

Cette épreuve a pour but de valider tout ou partie les compétences du référentiel de	Indicateurs de performance	Numéro des questions	Poids Proposition de répartition	Non traitée	Positionnement				Notes
					100% (V*)	66% (P*)	33% (E*)	0% (X*)	
CP2.3 : Respecter l'organisation matérielle de l'intervention	Planning matériel opérationnel	Q1.1							
	Présence de toutes les utilités et produits requis pour un fonctionnement opérationnel	...							
<b>Sous-total CP2.3</b>									
CP4.1 : Mettre en œuvre des matériels	Exécution dans le cadre des règles d'exploitation de l'installation								
	Mise en service et contrôle de bon fonctionnement conforme aux documents validés								
<b>Sous-total CP4.1</b>									
CP4.2 : Assurer l'évacuation des déchets	Déchets triés, conditionnés et entreposés dans les conditions réglementaires								
<b>Sous-total CP4.2</b>									
CP4.5 : Réaliser des opérations de maintenance	Les outillages, les consommables, les moyens de manutention, le sous ensemble ou le composant sont rassemblés et vérifiés								
	Toutes indisponibilités sont signalées et expliquées								
	Le sous ensemble et ses frontières sont situés sur le bien sans erreur								
	Les éléments d'assemblage et de liaison relatifs à la dépose sont tous identifiés et situés sur le bien								
	Le repérage effectué : optimise la durée de l'intervention ; évite les erreurs ; facilite les réglages								
	Les consignes et procédures sont respectées								
	Les outillages choisis parmi les matériels préparés et vérifiés, sont adaptés et correctement utilisés								
<b>Sous-total CP4.5</b>									
CP5.1 : Contrôler les paramètres physiques de l'environnement	Mesures effectuées résultats consignés et exploités								
<b>Sous-total CP5.1</b>									
CP5.2 : Participer au contrôle de la qualité	L'intervention s'effectue conformément au plan Qualité								
<b>Sous-total CP5.2</b>									
CP5.3 : Participer au contrôle final	Chantier recevable								
	Les consignations peuvent être levées								
<b>Sous-total CP5.3</b>									

**■ Réussite totale** = correspond à une réussite complète ou quasi complète et jugée par le professeur d'un bon niveau par rapport à ce qui est demandé

**■ En cours d'acquisition** = signifie que l'apprenant a accompli une partie de la tâche mais qu'il a des lacunes qui ont de fortes chances de l'empêcher de réussir dans les situations où il aura à utiliser cette ressource

**■ Réussite partielle** = signifie que le niveau est suffisant par rapport à l'attendu pour que l'apprenant réussisse dans les situations où il aura à utiliser cette ressource

**■ Trop d'erreurs** = correspond à un niveau de réussite qui nécessite une reprise complète de la notion concernée

<b>NOTE PROPOSÉE AU JURY ARRONDIE AU DEMI-POINT SUPÉRIEUR</b>	<b>/ 20</b>
---	-------------

## **Sous-épreuve E21 et E22**

### **Contrôle en cours de formation**

**POUR LES CANDIDATS DE LA VOIE DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS UN  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC HABILITÉ.**

**Grille d'évaluation**

SESSION 20XX

ÉPREUVE E21 - FICHE D'ÉVALUATION À CONSERVER AVEC LA COPIE

Numéro d'anonymat :

Durée 1h30 - Coefficient : 3

Pré-étude et mise en conformité du chantier

	Compétences	Indicateurs de performance	Questions	Poids Proposition de répartition	Cases à cocher (x)					Notes
					Non traitée	0% (X)	33% (E)	66% (P)	100% (V)	
<b>PARTIE 1 : ÉVALUATION DES RISQUES RADIOLOGIQUES (6 points à répartir)</b>	CP1.1 Rechercher les informations relatives au dossier d'intervention	Dossier identifié	Qx.x							
		Matériels bien adaptés, disponibles, opérationnels								
	CP1.2 Respecter les contraintes et réglementations de l'environnement nucléaire	Dossier identifié	Qx.x							
		Procédure appliquée en toute sécurité								
					<b>Sous-total</b>					
<b>PARTIE 2 : ÉVALUATION DES RISQUES MECANIQUES (10 points à répartir)</b>	CP1.1 Rechercher les informations relatives au dossier d'intervention	Dossier identifié	Qx.x							
		Matériels bien adaptés, disponibles, opérationnels								
	CP1.2 Respecter les contraintes et réglementations de l'environnement nucléaire	Dossier identifié								
		Procédure appliquée en toute sécurité	Qx.x							
					<b>Sous-total</b>					
<b>PARTIE 3 : GESTION DES DÉCHETS INDUITS PAR L'INTERVENTION (4 points à répartir)</b>	CP1.2 Respecter les contraintes et réglementations de l'environnement nucléaire	Dossier identifié	Qx.x							
		Procédure appliquée en toute sécurité								
					<b>Sous-total</b>					

**TOTAL**

**NOTE ARRONDIE AU DEMI-POINT SUPÉRIEUR**

SESSION 20XX

ÉPREUVE E22 - FICHE D'ÉVALUATION À CONSERVER AVEC LA COPIE

Numéro d'anonymat :

Durée 2h30 - Coefficient : 4

PRÉPARATION DES INTERVENTIONS

	Compétences	Indicateurs de performance	Questions	Poids Proposition de répartition	Cases à cocher (x)					Notes
					Non traitée	0% (X*)	33% (E)	66% (P*)	100% (V*)	
<b>PARTIE 1 : LOCALISATION DES LIEUX D'INTERVENTION</b> (X points à répartir)	CP1.3	La zone et le cheminement à suivre pour assurer des accès sans risque aux chantiers sont repérés	Q1,1							
		Les interfaces et les infrastructures nécessaires à l'accomplissement du chantier sont repérées et la gestion de ces éléments assurée	Q1,n							
					<b>Sous-total CP1.3</b>					
<b>PARTIE 2 : ÉVALUATION DES RISQUES</b> (X points à répartir)	CP2.1	Les consignes et procédures adaptées sont appliquées	Q2,1							
<b>PARTIE 3 : MOYENS DE CONFINEMENT</b> (X points à répartir)		Les moyens de prévention et de protection sont définis	.....							
					<b>Sous-total CP2.1</b>					
<b>PARTIE 4 : PLANIFICATION DE L'INTERVENTION</b> (4 points à répartir)	CP2.2	Démarche de limitation des aléas comprise et appliquée	Q4,1							
		Planning opérationnel	Q4,n							
					<b>Sous-total CP2.2</b>					
<b>PARTIE 5 : MESURES DE RADIOPROTECTION</b> (X points à répartir)	CP4.3	Les situations à risques sont connues (production ou sécurité) et la réaction adaptée	Q5,1							
		Planning opérationnel	Q5,n							
					<b>Sous-total CP4.3</b>					
<b>PARTIE 6 : TRI ET ÉVACUATION DES DÉCHETS</b> (X points à répartir)	CP1.3	Les interfaces et les infrastructures nécessaires à l'accomplissement du chantier sont repérées et la gestion de ces éléments assurée	Q6,1							
						<b>Sous-total CP1.3</b>				
	CP2.1	Les consignes et procédures adaptées sont appliquées								
		Les moyens de prévention et de protection sont définis	Q6,n							
					<b>Sous-total CP2.1</b>					

**TOTAL**

**NOTE ARRONDIE AU DEMI-POINT SUPÉRIEUR**